

Laurent Dubreuil, *L'empire du langage. Colonies et Francophonie*, Paris, Hermann, 2008, 274 p.

François Chaubet

Dans l'abondante historiographie consacrée à la colonisation depuis une vingtaine d'années, cet abrasif essai historique venu d'outre-Atlantique (l'auteur enseigne les littératures françaises et francophones à Cornell) pourra surprendre le lecteur français en général, et l'historien en particulier, à divers titres. L'approche méthodologique en termes de *linguistic turn* (ici saisir les nervures langagières de la domination coloniale et du post-colonial) délaisse ainsi aussi bien les récentes enquêtes sur les représentations (du type « l'imaginaire colonial » par exemple chez Pascal Blanchard et son équipe) ou, plus classiquement, les études dédiées aux politiques et à leurs pratiques (examen de la diffusion du français et de l'enseignement français dans les colonies pour le sujet ici choisi). Sur le plan des partis pris méthodologiques, Laurent Dubreuil assène aussi quelques vigoureux coups de patte à ses collègues dont les travaux sont jugés « mous » sur le plan théorique ; à rebours, il s'inspire des principes propres aux *post-colonial studies* qu'il présente cursivement à la fin du livre : parti pris d'une subjectivité contrôlée, recours à la longue durée (depuis Champlain jusqu'aux émeutes de Clichy en 2005), comparatisme, intensité de la théorie critique (alimentée par un Fanon ou, surtout, par un Derrida), interdisciplinarité revendiquée haut et fort (philosophie, littérature, histoire), utilisation de tous types de textes (lois, narrations de voyage, romans, manifestes politico-historiques, chansons ici). Transparaît de cet ouvrage vivace, le plus souvent conduit à vive allure (qui n'est pas de la superficialité), parfois aussi un tantinet énigmatique dans ses formulations et démonstrations, une vraie passion qui pense, et qui donc, veut et peut se partager avec ses lecteurs éventuels.

Le point de départ du livre est donc une phrase qui ressasse, sur trois siècles, la réalité de la *possession* coloniale et (post)-coloniale, dans sa double nature, matérielle (propriété sur des espaces et des corps) et spirituelle (s'appropriation spirituellement l'âme du colonisé et donc, soit extirper les croyances autochtones par l'imposition du catholicisme, soit, à la fin du XIX^e siècle, imposer la langue française chez les locuteurs indigènes). Cet « envoûtement » – l'auteur n'utilise pas le mot « aliénation » dont se servait au contraire Fanon – accompli par l'Occident colonisateur sur le colonisé, l'auteur le lit, à la suite d'un Derrida, comme une vaste entreprise d'exorcisme du non-rationnel que l'on traquera dans cet Autre, dépourvu de toute logique (selon Lévy-Bruhl) et de rationalité (selon Elias). Véritable inconscient structural, la *possession* inspire les projets politiques les plus opposés en apparence, ceux de « l'assimilation » et ceux de « l'association », sans compter le récent projet « d'intégration ». Sur ce dernier point l'auteur en dit trop peu et l'on ne voit pas bien s'il veut exactement noyer le poisson social dans l'eau ethnique (p. 84). Mais surtout, Dubreuil étudie plus particulièrement la *possession* par la langue *via* ses différentes modalités. En se contentant de rappeler qu'il y avait loin entre le discours généreux sur la diffusion du français et la réalité fort médiocre des politiques scolaires, le livre

se concentre sur les multiples interdits langagiers qui pesaient en fait sur le colonisé. Ainsi débusque-t-il la stigmatisation massive qui pèse sur ce dernier quand certains de ses mots passent dans la langue courante française (fatma, gourbi, bled, bamboula), quand on dénonce son incapacité (sa non-maîtrise des barbarismes dans le langage dit « petit-nègre »), quand on dévalorise un choix d'écriture (l'éditeur lui-même, Emmanuel Robles, de l'écrivain algérien Mouloud Feraoun en 1954) ou quand l'auto-censure (chez René Maran, le premier Goncourt noir antillais en 1922 pour *Batouala*) pousse à gommer les passages qui s'écartent de la correction normée. On le voit, au mieux, le colonisé se trouve dans un angoissant entre-deux, à la fois intégré et marqué d'une étrangeté quasi irréductible.

Pourtant, l'« inférieur » n'en saisit pas moins le français et tente de le retourner contre le colonisateur. Dubreuil nous fait connaître (beaucoup trop rapidement) les textes venus des Antilles (cet Haïti que l'on ne connaît quasiment pas en France). Dès 1791 [Pétition des citoyens de couleur], puis avec les très nombreux écrits de Toussaint Louverture, avec l'Haïtien Demesvar Delorme et son traité, *Les Théoriciens au pouvoir* (1870), avec Bakary Diallo et son roman *Force-Bonté* (le premier écrivain noir africain qui publie en 1926 chez Rieder), le silence des indigènes est rompu. Et, pour parler de l'époque actuelle, Dubreuil dénonce le peu d'intérêt des programmes scolaires français et du journalisme littéraire (ici les derniers prix littéraires ont rectifié le tir) pour les auteurs dits de la francophonie. Cependant, l'irénisme n'est pas le fort de l'auteur qui voit dans le mouvement de la francophonie un laborieux projet néo-colonial. Ce qui intéresse Dubreuil chez les auteurs s'exprimant en français, c'est leur *Autreté* (concept phare de l'un des principaux théoriciens des *post-colonial studies*, Omi Bhabba), leur capacité « à ne pas répéter l'usage mortifère du français » (p. 175) et à dire une singularité indigène. Il traque donc passionnément le bégaiement du français quand, à l'instar parfois d'un Jamel Debbouze, la parole francophone vacillera, ou quand chez un Pierre Guyotat ou une Hélène Cixous elle dérangera la parlure de la Francité.

Si le livre est « aussi large que partiel » (p. 45) comme le reconnaît lui-même l'auteur, il convient très certainement d'en parcourir les pages. Elles révèlent un projet ambitieux dans son amplitude chronologique, une pensée subtile (voir, par exemple, sa savoureuse analyse de l'association chez Lyautey avec sa composante érotique) et acérée (sa critique de l'idéologie actuelle un peu béate du métissage et de l'hybridité) et un vrai souci d'érudition historique (ce qui n'est pas toujours le cas des auteurs postcoloniaux). Bien sûr, on pourra lui reprocher une propension à la démonstration simplifiée (la raison occidentale réduite à trois auteurs), les rapprochements (prudents toutefois) entre situation coloniale et résilience (post)coloniale (les banlieues), les analyses un peu trop polémiques (sur le livre de Feraoun), les pétitions de principe (le décret de singularité dans les œuvres produites par certains colonisés, à l'image de *Force Bonté* de Diallo). Plus largement, on pourra lui objecter le caractère parfois simplificateur de son projet, bien qu'il nous dise que la *possession* n'est pas toute l'histoire de la colonie. Mais l'ouvrage donne le plus souvent à penser le contraire, au risque donc de simplifier l'expérience coloniale, prodigieusement complexe et hétérogène dans le temps et dans l'espace.

Mais il s'agit d'un livre du grand large, et qui justifie pleinement l'existence de ces expatriés qui, tapis dans leur université américaine, projettent le dur regard de l'Iroquois sur la France, tentant de lui faire connaître un autre récit et une autre mémoire de la colonie.